



la gazette par :  
**les amis**  
des citoyens pour  
CRÉMIEU

L'INFORMATION CITOYENNE  
WWW.MURSMURSCREMIEU.FR

**Mégots, trop c'est trop !**

Environ 10 milliards de mégots sont jetés au sol chaque jour dans le monde. C'est la première source de pollution des cours d'eau et des océans. Un mégot met plus de 10 ans à se décomposer et pollue 500 litres d'eau à cause des substances chimiques qu'il concentre (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb) et du plastique qui entre dans sa composition ! Une étude récente montre qu'un mégot placé dans un litre d'eau contenant des poissons tue la moitié d'entre eux en 4 jours...



Alors que faire ? Sensibiliser les fumeurs, qui pensent souvent de bonne foi que les

**LES MÉGOTS SONT PREMIÈRE SOURCE DE POLLUTION DES COURS D'EAU ET DES OCÉANS !**

mégots sont biodégradables, en leur suggérant d'avoir sur eux un cendrier de poche (petite boîte métallique à 2 €).

Installer des bornes à mégots dans les espaces publics. À Crémieu, on en compte plusieurs : à côté de la mairie, devant l'église, près de la maison du Colombier... **Enfin, rappelons que jeter son mégot dans la rue est une infraction que les agents de police municipale peuvent sanctionner (amende de 68 €) comme pour tout autre déchet jeté sur la voie publique ou dans la nature...**

**Une question d'équilibre**

Cette année est marquée par de nombreux événements climatiques intenses : inondations en Belgique, dôme de chaleur au Canada... Le 15 août aux alentours de 22h, Crémieu s'est retrouvée sous un déluge : pendant plus d'une heure, une pluie accompagnée de vent violent a provoqué des inondations dans le bas de la vieille ville notamment. En quelques minutes, la rue Porcherie, la grande rue de la Halle, la rue des Adobeurs et les Halles ont été submergées par une quinzaine de centimètres d'eau, au grand désarroi des locaux. Heureusement, l'orage s'étant calmé, l'eau a cessé de monter pour s'évacuer plus ou moins doucement (certaines cours sont restées inondées une semaine !). Événement exceptionnel non significatif ? Peut-être, mais si c'était le dérèglement climatique ? Il est grand temps d'avoir une réflexion profonde sur ce sujet. Les enjeux sont vitaux. Nous sommes responsables de notre avenir et de celui de nos enfants. Devenons acteurs/trices de ce défi, pour que demain notre chère Terre retrouve son équilibre.

**4<sup>ème</sup> édition du Marché des Potiers de Crémieu : un événement ACpC !!**

Lorsque le marché des potiers de Crémieu a été relancé en 2015, après quelques années de sommeil, une bonne fée s'est penchée sur son berceau : sa tenue en biennale les années impaires a évité son annulation en 2020. Cette année, après une longue période de météo exécrable, la foule des beaux jours s'est retrouvée place de la Nation et dans le cloître inondés

de lumière. Les céramistes, les curieux, la clientèle, les petits apprentis potiers, tout le monde était à la fête. Le lendemain, encore bien sonné par l'afflux de la veille, un restaurateur de la place nous confiait : « Hier nous avons fait le même chiffre qu'aux Médiévales ! ». Une année sur deux, finalement, c'est le bon tempo pour les événements d'importance dans la cité...



**Le sens des priorités ?!**

À Crémieu, lorsque l'on se balade, on ne passe plus sous la porte de la Loi. À Crémieu, lorsque l'on organise un événement, on ne le fait plus dans la halle. Certes, le cours Baron Raverat sera fleuri et rutilant mais n'aurait-il pas été plus judicieux d'empêcher l'effondrement de deux édifices classés Monuments Historiques, plutôt que d'engager des travaux d'envergure sur les boulevards ?

**Hommage à Emile Chemin**

Qui ne connaissait pas Émile Chemin, libraire et imprimeur à Crémieu ? La librairie Chemin est le plus vieux commerce de Crémieu toujours en activité et Émile y a travaillé dès après la seconde guerre mondiale, comme apprenti d'abord, salarié ensuite et propriétaire enfin. Indépendant, tenace, malicieux, il a fait vivre la librairie plus d'un demi-

siècle, épaulé ensuite par son fils Paul. Il a accueilli les ACpC avec enthousiasme, convaincu que la pluralité des opinions est le garant de la démocratie, à Crémieu comme ailleurs. Émile est décédé en mars à 88 ans et MursMurs rend hommage à l'homme libre qu'il était et que nous aimions énormément.

**Dernière minute :**

**vente de l'ancienne caserne des pompiers :**

chouette des commerçants crémolans restent dans la commune et s'agrandissent !  
oups le prix de vente est celui fixé par les domaines en 2018 : 250 000 euros... Bien en dessous du prix du marché. À l'heure où la dette de la commune vient de doubler (voir les grands travaux en cours), on se demande comment gouvernent nos élus majoritaires...

**édito**

**Crémieu bientôt ville 30 ?**

Quelle agréable surprise de découvrir des panneaux Zone 30 qui font entrer Crémieu de plain-pied dans le monde de la circulation apaisée ! Qu'il s'agisse d'une mesure environnementale ou d'une volonté de partager enfin les voies de circulation, nous nous réjouissons d'entrer dans une ville qui pense aux piétons et cyclistes. Si cette mesure venait à se généraliser à l'ensemble des zones résidentielles, Crémieu ferait partie des « villes 30 » et rejoindrait les 15 % des villes adoptants précoces. L'idée n'est pas nouvelle, Graz en Autriche est la première ville européenne à instaurer le 30 km/h dès 1992 ! Récemment, Paris a franchi le pas mais avant il y a eu Chambéry, Annecy, Grenoble ainsi que de petits villages comme Jujurieux (01) et bientôt Lyon et Toulouse. Le programme de l'État, « Ville plus sûre, quartier sans accidents » a fait la preuve de l'influence de la vitesse sur

**QUALITÉ DE L'AIR, NUISANCES SONORES RÉDUITES ET SÉRÉNITÉ RETROUVÉE...**

l'accidentologie, notamment aux abords des écoles et zones de commerces. Lors d'un choc avec un piéton ou un cycliste à 50 km/h, le risque de décès est multiplié par 9 par rapport à un choc à 30 km/h ! D'un point de vue environnemental, une étude du CEREMA démontre que même si à 30 un véhicule pollue un peu plus qu'à 50, en pratique ce qui pollue, ce sont les freinages suivis d'accélération. L'objectif des zones 30 est d'arriver à une vitesse plus homogène. Qualité de l'air, nuisances sonores réduites et sérénité retrouvée font que cette mesure est particulièrement adaptée à Crémieu, commune animée par ses nombreux commerces, restaurants et manifestations qui drainent une large population limitrophe.

Telle l'hirondelle qui ne fait pas le printemps, le panneau ne fait cependant pas la mesure, celle-ci doit être accompagnée

d'aménagements, qui incitent les usagers à lever le pied, tels que des marquages au sol, des mobiliers légers, ainsi que le rétablissement des priorités à droite, en suivant des modèles qui ont fait leur preuve. Ouf ! pas besoin de casser à nouveau le cours du Baron Raverat.

**À l'aube de la fin des travaux, gageons que la Zone 30 soit accompagnée d'une vraie politique de communication et de sensibilisation du partage des espaces publics et que piétons, cyclistes et véhicules soient réconciliés. Et que les trottoirs, passages piétons et bandes cyclables ne soient plus des zones de stationnement, même de courte durée !**

Numéro 26 - novembre 2021  
Murs Murs de Crémieu est la gazette des Amis des Citoyens pour Crémieu, association Loi 1901, 35 rue Porcherie, 38460 Crémieu.  
Directrice de publication : Caroline Snyers  
Comité de rédaction : K. Abelin Genevois, C. Genevois Abelin, P. Nartz, M. Mnemonide, A. Florès, T. Houben, D. Michelland, P. Roche, C. Snyers, L. Petit Ben Saidane  
Impression : IPNS - N° ISSN : 2275-5950  
Photos et illustrations : ACpC - freepik  
Photo de M. CHEMIN : Simon Questerbert  
Prix : gratuit (coût 0.25 €) - tirage : 2500 ex.  
Dédicace à Barnabé Zonzon, inventeur du BZ.  
imprimé sur papier recyclé et recyclable ne pas jeter sur la voie publique

adoptants précoces : selon le modèle d'Everett Rogers (6 mars 1931 - 21 octobre 2004) est un sociologue et statisticien américain célèbre pour sa théorie de la diffusion des innovations.  
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.



- 1| Erreur de la banque en votre faveur. Vous convertissez 50 000 € en Tissus et vous les distribuez à votre entourage qui les dépense dans les commerces locaux. **Votre générosité vous honore, rejouez !**
- 3| *Le Jardin des Simples* de l'EHPAD Jeanne de Chantal est à l'abandon. Vous proposez de monter un collectif pour le réhabiliter. **Belle initiative, avancez de 8 cases !**
- 4| En zone 30, à vélo, vous avez le droit de rouler à contre sens, rue de la Loi par exemple. **Avancez de 5 cases.**
- 6| Bravo, votre récupérateur d'eau fonctionne parfaitement. **Vous préservez l'eau potable et votre porte-monnaie, vous pouvez rejouer.**
- 8| Vous faites la promotion de votre évènement : papier glacé, papier du passé qui n'est pas recyclé, **reculez de 3 cases**
- 10| À Crémieu, le ratio de points d'apport volontaire des ordures recyclables par habitant est l'un des meilleurs du secteur. Vous vous y rendez régulièrement. **Bravo ! avancez de 5 cases.**
- 12| La mise en place d'un point de rassemblement « voiture à partager », sorte d'autostop organisé, n'a pas eu le succès escompté ! Vous auriez pu participer à son lancement. **Reculez de 5 cases pour prendre en charge un voyageur ...**
- 14| Vous prenez le T14, c'est un peu lent mais ça fera moins de gasoil dans le vent. **Il vous amènera à Pont de Chéry case 19.**
- 16| En matière de ré-emploi, il y a aussi Le Village des Brocanteurs. Dommage, on n'en a pas voulu à Crémieu... **Retournez à Tignieu case 13.**
- 18| Vous venez de marcher dans la case « crotte de chien ». **Si personne ne vient vous en sortir, laissez passer deux fois votre tour.**
- 20| On recense quelques ruches à Crémieu. Vous tondez au-dessus des fleurs : Bravo ! **Allez rencontrer votre apiculteur case 26.**
- 22| Félicitations, vous êtes à la page ! Vous utilisez le composteur fourni par le SMND. **Avancez de trois cases.**
- 27| Vous pestez parce qu'au restaurant scolaire, les plats arrivent déjà préparés en barquette. **Reculez de six cases** en attendant que les enfants mangent des produits locaux cuisinés sur place en circuit court !
- 29| Vous avez encore succombé aux sirènes du Black Friday. **Passez un tour** le temps d'essayer un pull à la friperie de Crémieu.
- 32| Les déplacements doux c'est aussi de la marche. Avec la poussette, vous n'avez pu accéder à la Poste qui attend toujours sa rampe d'accès. **Rentrez chez vous case 25** et allez chercher votre porte-bébé.
- 36| Vous accompagnez un touriste de passage à la borne de rechargement de son véhicule électrique située sur le parking rue du 19 mars 1962. **Il vous remercie et vous donne rendez-vous case 40.**
- 39| Au Pré Minssieux vous trouvez porte close pour déguster votre sandwich. **Passez un tour** le temps de trouver un autre coin sympa pour votre pause méridienne.
- 42| La voie verte est un beau succès, vous l'empruntez souvent. Pour vous donner du courage, **vous pouvez rejouer.**
- 46| Coupez un peu la télé, abandonnez la VOD et partez vous aérer sur les chemins de St Hippolyte. **Ça vaut bien un bond de trois cases.**
- 50| Bravo, vous vous êtes affranchis de votre tondeuse et vous avez pris exemple sur vos voisins qui, en plein Crémieu, sur un terrain disponible, osent faire paître deux beaux moutons. **Avancez de 5 cases.**
- 51| Comme Joachim, éteignez la clim ! Il y a toujours un petit courant d'air sous la Halle. **Restez-y deux tours** pour vous rafraîchir !
- 53| Vous avez arrêté de commander vos livres préférés sur internet : Prenez vous-même la Plume, ou alors trouvez-les au bout du Chemin, case 59 !
- 54| La caissière a fini par s'y faire. Vous êtes venu avec votre boîte à œufs et vos sachets. **Avancez de 2 cases**
- 57| Vous venez de monter dans le tram au cœur du nouvel Eco-quartier construit sur la friche EZ Transfer. Pincez-vous, vous avez rêvé... ! **Retournez à la case départ !**
- 60| Vous êtes Lulu le ver luisant qui juge assez déplaisant de se voir en pleine lumière. **Retournez en case 52**, à Leyrieux ou St Hilaire où ils éteignent l'éclairage public la nuit.
- 61| La qualité de vie crémolane c'est aussi la présence d'arbres remarquables. Vous n'avez pas pris grand soin de votre bel érable. **Passez un tour le temps de vous occuper de lui !**
- 62| Félicitations, vous venez de sauver une minioptère de Schreibers, une des espèces endémiques de chauve-souris de l'Isle Crémieu. **Ce geste de bravoure vous vaut de rejouer.**
- 63| Déjà ?!! Eh bien, si vous êtes déjà là, c'est que vous défendez notre environnement. **Vous avez gagné ! bravo à vous.**